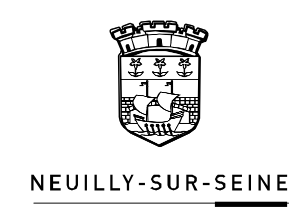
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2013

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le 27 novembre 2013

****

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

Mme Claire de LESQUEN, Mme Marie-Claude HENROTIN-LE FLOC'H, M. Michel DELOISON, Mme Maryline SFEDJ, M. Michel LEGMANN, Mme Valérie GALLAIS-DESMOUCEAUX, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Christine GIRAUD-SAUVEUR, M. Jacques PIRSON, M. Philippe KARSENTY, M. Pierre-Adrien BABEAU, M. Serge VINENT-GARRO, Mme Claire VANNIER, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Patrick FOURMEAUX, Mme Caroline MONIN, Mme Cécile SALVANES, M. François-Xavier DUPONT, M. François LE STANG, M. Gilles de la MOTTE (départ à 20h43), M. Stéphane ALARDET, Mme Virginie KLEIN, M. Damien de FOUCAULT, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, Mme Ariane GELLE, Mme Anne WILLOT, M. Bertrand BESSE, M. Olivier LARMURIER, Mme Marie-Claude LEBOULANGER, Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Florence MAURIN-FOURNIER, M. Eric SCHINDLER, M. Arnaud TEULLE (arrivé à 19h55), Mme Claude BENEZIT, M. Bertrand DELAGE, Mme Catherine ZOUMMEROFF.

Etaient excusés représentés :

M. Christophe AULNETTE, M. Elie CHOURAQUI, Mme Mireille BERTRAND, M. Steeve GUEZ, Mme Emmanuelle d'ORSAY.

Etaient excusés non représentés :

Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Pascal DEBON, M. Dov ZERAH.

Secrétaire : M. Bertrand BESSE

Le procès-verbal du 25 septembre 2013 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Jean-Christophe FROMANTIN prie M. Bertrand BESSE de donner lecture des décisions municipales prises en application de la délibération n°7-23032008 du 23 mars 2008 modifiée par la délibération n°3-14052009 du 14 mai 2009 et par délibération n°13-09022012 du 9 février 2012.

N° 454/2013 du 18/09/2013 Avenant n°2 au marché n°2011M14 relatif à la fourniture et à la livraison de petits mobiliers urbains – Lot n°6 : Fourniture et livraison de piquets de style en polymère dense

N° 455/2013 du 18/09/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M53 relatif à la réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte Anne – Lot n°33 : Travaux d'aménagement extérieur du parvis – Eléments en pierre naturelle et mobilier urbain pour le Centre culturel des Sablons et la section de l'avenue du Roule correspondante

N° 456/2013 du 18/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Demain il fera jour» prévu le vendredi 11 octobre 2013 au Théâtre des Sablons

N°457/2013 du 18/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Volpone» prévu le mardi 15 octobre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 458/2013 du 23/09/2013 Marché d'assurance construction - polices à aliments tous risques chantier et dommages-ouvrage pour les opérations de construction d'un montant unitaire inférieur à 10 000 000 EUR (T.T.C.) de la Ville de Neuilly-sur-Seine

N° 459/2013 du 23/09/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M79 relatif à la rénovation extérieure de l'école maternelle Roule, 125 avenue Achille Peretti – Lot n°1 : Isolation par l'extérieur et ravalement

N° 460/2013 du 23/09/2013 Avenant n°1 au marché n°2011M11 relatif à la fourniture et à la livraison de petits mobiliers urbains – Lot n°3 : Fourniture et livraison de bancs

N° 461/2013 du 23/09/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M103 relatif à des travaux de réfection et d'aménagement de la cour de récréation du groupe scolaire Charcot - Lot n°2 : Travaux paysagers / Arrosage automatique

N° 462/2013 du 23/09/2013 Marché relatif à l'achat de 5 spectacles avec L'Orchestre de chambre de la nouvelle Europe prévus les mardi 8 octobre 2013 – mardi 10 décembre 2013 – jeudi 23 janvier 2014 – mardi 11 février 2014 et mardi 13 mai 2014 au Théâtre des Sablons

N° 463/2013 du 23/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Loulou» prévu le mercredi 9 octobre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 464/2013 du 23/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Tout va très bien, Madame la Marquise» prévu le jeudi 17 octobre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 465/2013 du 24/09/2013 Marché relatif à l'exploitation des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de climatisation et d'extraction d'air vicié dans les bâtiments communaux

N° 466/2013 du 24/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Race» prévu le mardi 5 novembre 2013 au Théâtre des Sablons

N°467/2013 du 24/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « La vie Parisienne» prévu le samedi 30 novembre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 468/2013 du 24/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Journal d'Anne Frank» prévu le jeudi 12 décembre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 469/2013 du 24/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Armstrong Jazz Ballet» prévu le jeudi 14 novembre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 470/2013 du 24/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Du Côté d'Alice» prévu le mardi 19 novembre 2013 et le mercredi 20 novembre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 471/2013 du 27/09/2013 Avenant n°1 au marché n°2012M46 relatif à la fourniture et à la livraison de petits mobiliers urbains – Lot n°8 : Signalisation de police et signalisation temporaire

N° 472/2013 du 27/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle « Giselle » prévu le mardi 28 janvier 2014 au Théâtre des Sablons

N° 473/2013 du 27/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Poil de carotte» prévu le mercredi 7 mai 2014 au Théâtre des Sablons

N° 474/2013 du 27/09/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «DON QUICHOTTE » prévu le samedi 25 janvier 2014 au Théâtre des Sablons

N° 475/2013 du 27/09/2013 Marché à bons de commande relatif à la fourniture et livraison de plantes artificielles pour l'intérieur de la piscine municipale

N° 476/2013 du 27/09/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la création d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à l'église Saint Pierre 90 avenue du Roule

N° 477/2013 du 27/09/2013 Marché relatif à la réalisation d'une animation danse à l'école maternelle Poissonniers. Autorisation de signer avec l'école de danse A. et F. CHANTRAINE

N° 478/2013 du 01/10/2013 Marché relatif à l'entretien et la maintenance du patrimoine vert de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°3 : entretien et maintenance des réseaux d'arrosage automatiques

N° 479/2013 du 01/10/2013 Avenant n°2 au marché n°2013M75 relatif aux travaux de réagencement et la création d'un ascenseur à la MJC – Lot n°1 : Gros œuvre - Décoration

N° 480/2013 du 01/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M75 relatif aux travaux de réagencement et la création d'un ascenseur à la MJC – Lot n°1 : Gros œuvre – Décoration

N° 481/2013 du 01/10/2013 Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « Référé préventif Expertise Sainte Anne »

N° 482/2013 du 01/10/2013 Procédure adaptée relative à la fourniture de matériel pour le practice de golf du stade Monclar

N° 483/2013 du 01/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la location de matériels scéniques (son, lumière, vidéo)

N° 484/2013 du 01/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif au remplacement des descentes d'eaux pluviales en façade de l'Hôtel de Ville

N° 485/2013 du 01/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de mobilier et de matériel de festivités

N° 486/2013 du 01/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Cosi Fan Tutte» prévu le mardi 4 mars 2014 au Théâtre des Sablons

N° 487/2013 du 03/10/2013 Marché relatif à l'organisation à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Conférences dénommées « L'Ecole du Spectateur » avec l'Association « A2 R Compagnie » sise Villa d'Arzew, quartier de l'Acaté 83137 ROCBARON

N° 488/2013 du 03/10/2013 Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société SEPCO

N° 489/2013 du 03/10/2013 Marché relatif à l'achat et à la maintenance d'un massicot pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

N° 490/2013 du 03/10/2013 Approbation des frais d'inscription des coureurs à pied du 9:30 au cross du Figaro du dimanche 22 septembre 2013

N° 491/2013 du 03/10/2013 Marché relatif à l'organisation à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Conférences dénommées « Musique en famille » avec l'Association « MESCENEXXI » sise 40, rue Madeleine Michelis Neuilly-sur-Seine

N° 492/2013 du 04/10/2013 Avenant n°1 à la décision municipale n°272/2012 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit de la location des salles de spectacles et locaux annexes

N° 493/2013 du 04/10/2013 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un contrat de prêt d'œuvre d'art

N° 494/2013 du 08/10/2013 Occupation temporaire d'un local situé au n°3, rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine dans le cadre de l'opération « Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes » les samedi 12 octobre et dimanche 13 octobre 2013 – Autorisation de signer la convention d'occupation correspondante

N° 495/2013 du 08/10/2013 Occupation temporaire d'un local situé au n°21, rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine dans le cadre de l'opération « Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes » les samedi 12 octobre et dimanche 13 octobre 2013 – Autorisation de signer la convention d'occupation correspondante

N° 496/2013 du 08/10/2013 Occupation temporaire d'un local situé au « Théâtre de Neuilly » n°167, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine dans le cadre de l'opération « Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes » les samedi 12 octobre et dimanche 13 octobre 2013 – Autorisation de signer la convention d'occupation correspondante

N° 497/2013 du 10/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2012M65 relatif à la fourniture de papier multifonction pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : papier de création et enveloppes assorties

N° 498/2013 du 10/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M108 relatif à la rénovation intérieure partielle de l'école élémentaire Saussaye à Neuilly-sur-Seine

N° 499/2013 du 10/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2011M05 relatif aux prestations d'analyses microbiologiques des aliments destinés à la consommation des usagers du restaurant municipal et des établissements de la petite enfance de Neuilly-sur-Seine

N° 500/2013 du 11/10/2013 Avenants n°1 aux marchés n°2011M12, n°2011M13 et n°2011M15 relatif à la fourniture et à la livraison de petits mobiliers urbains (Lot n°4, n°5 et n°7)

N° 501/2013 du 11/10/2013 Avenant n°2 au marché n°2010M198 relatif à la création de supports de communication pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

N° 502/2013 du 11/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2012M64 relatif à la fourniture de papier multifonction pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : papier multifonction blanc et couleur

N° 503/2013 du 11/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2012M202 relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal - Lot n°9 : Boissons

N° 504/2013 du 11/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de véhicules pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (lot 1 : acquisition d'un véhicule utilitaire léger et lot 2 : acquisition d'un véhicule utilitaire à essieu escamotable)

N° 505/2013 du 11/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Le Petit Prince» prévu le mercredi 9 avril 2014 et le jeudi 10 avril 2014 au Théâtre des Sablons

N° 506/2013 du 11/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Même pas peur ou le voyage de Marcel» prévu le mercredi 12 février 2014 au Théâtre des Sablons

N° 507/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Dom Juan» prévu le mardi 4 février 2014 et le mercredi 5 février 2014 au Théâtre des Sablons

N° 508/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Peau d'Ane» prévu le mercredi 22 janvier 2014 au Théâtre des Sablons

N° 509/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «La Conversation» prévu le jeudi 6 mars 2014 au Théâtre des Sablons

N° 510/2013 du 14/10/2013 Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission de Délégation de Service Public du Lundi 4 novembre 2013

N° 511/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «L'étudiante et Monsieur Henri» prévu le mardi 17 décembre 2013 au Théâtre des Sablons

N° 512/2013 du 14/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de ressources numériques – Autoformation «Bureautique / Multimédia / Informatique» par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine

N° 513/2013 du 14/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de ressources numériques – Autoformation «Langues» par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine

N° 514/2013 du 14/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la mise en place de ressources et documents numériques – Fourniture de «contenu documentaire» sur tablettes par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine

N° 515/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Embrassons-nous Folleville» prévu le jeudi 27 mars 2014 au Théâtre des Sablons

N° 516/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Robin McKELLE & The Flytones» prévu le samedi 29 mars 2014 au Théâtre des Sablons

N° 517/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «La Rose Tatouée» prévu le vendredi 31 janvier 2014 au Théâtre des Sablons

N° 518/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «La Flûte Enchantée par les Marionnettes de Salzburg» prévu le mardi 1er avril 2014 au Théâtre des Sablons

N° 519/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «L'importance d'être sérieux» prévu le vendredi 14 février 2014 au Théâtre des Sablons

N° 520/2013 du 14/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Histoires de Saint-Nicolas» prévu le vendredi 4 avril 2014 au Théâtre des Sablons

N° 521/2013 du 15/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à l'entretien et aux réparations des matériels de chantier de la régie travaux de voirie

N° 522/2013 du 15/10/2013	Marché relatif à la prestation de nettoyage des vitrages du centre aquatique
N° 523/2013 du 15/10/2013	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location à usage multiple d'un fichier d'adresses des nouveaux arrivants à Neuilly-sur-Seine 2013-2014
N° 524/2013 du 15/10/2013	Avenant n°2 à la décision municipale n°147/2010 du 8 juin 2010 instituant une régie d'avance pour le règlement des dépenses de collation – Clôture de la régie
N° 525/2013 du 15/10/2013	Modification de la régie d'avances pour le règlement des menues dépenses nécessaires au fonctionnement de la bibliothèque Emile Bergerat
N° 526/2013 du 18/10/2013	Avenant n°1 au marché n°2013M81 relatif à la rénovation extérieure de l'école maternelle Roule - 125 avenue Achille Peretti – Lot n°3 : Couverture
N° 527/2013 du 18/10/2013	Marché relatif à la maintenance des systèmes d'occultation et de fermeture des bâtiments communaux de Neuilly-sur-Seine
N° 528/2013 du 18/10/2013	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de distribution et d'adressage de supports d'information pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Préparation pour des tiers d'envois postaux en nombre (mise sous enveloppe, adressage et tri) – Déclaration sans suite
N° 529/2013 du 18/10/2013	Marché relatif à l'organisation à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Conférences dénommées «Art Contemporain : mode d'emploi» avec l'Association «Savoir au Présent» sise 63, rue du Général Leclerc 94270 Le Kremlin Bicêtre
N° 530/2013 du 18/10/2013	Marché relatif à l'organisation à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Conférences dénommées «Art Contemporain : mode d'emploi» avec l'Association «Savoir au Présent» sise 63, rue du Général Leclerc 94270 Le Kremlin Bicêtre
N° 531/2013 du 18/10/2013	Occupation temporaire d'un local situé au « Théâtre de Neuilly » n°167, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine dans le cadre de l'opération « Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes » les samedi 12 octobre et dimanche 13 octobre 2013 Modification de la convention d'occupation correspondante
N° 532/2013 du 22/10/2013	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème « Les romans de l'Italie contemporaine 1980 - 2010 » destinée à un public adultes à la Médiathèque Municipale 68, rue de Longchamp
N° 533/2013 du 22/10/2013	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'une animation de magie dans le cadre des festivités de fin d'année
N° 534/2013 du 22/10/2013	Convention de mise à disposition de bassins du centre aquatique au profit d'un établissement scolaire parisien
N° 535/2013 du 22/10/2013	Acquisition d'une essoreuse à maillot de bain pour le centre aquatique
N°536/2013 du 22/10/2013	Procédure adaptée relative à l'achat d'une machine pour l'entretien du nouveau revêtement du terrain de football du Stade Monclar
N° 537/2013 du 22/10/2013	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la réservation de trois emplacements de stationnement par la société MOPEASY

N 538/2013 du 25/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M131 relatif aux prestations d'animations relatives à l'organisation du marché de noël de la Ville de Neuilly-sur-Seine pour l'année 2013

N° 539/2013 du 25/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la remise en état du local technique du théâtre d'eau de la Ville de Neuilly-sur-Seine

N° 540/2013 du 25/10/2013 Marché relatif à l'achat du spectacle «Le Chat Botté» prévu le mercredi 26 mars 2014 au Théâtre des Sablons

N° 541/2013 du 25/10/2013 Modification du montant de l'avance de fonds de la régie d'avances pour le paiement des cachets des artistes et conférenciers, frais annexes mentionnés dans le contrat : affiches, transports, indemnités repas … et annulations éventuellement pour les manifestions culturelles

N° 542/2013 du 25/10/2013 Marché relatif à la création et réalisation d'un projet artistique intitulé «La Banquise de Noël» au Théâtre des Sablons du 2 décembre 2013 au 12 janvier 2014

N° 543/2013 du 25/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2011M188 relatif à la fourniture de vêtements professionnels – Lot n°1 : fourniture de chaussures, de gants et de vêtements de travail pour les agents de la Ville de Neuilly-sur-Seine

N° 544/2013 du 25/10/2013 Avenant n°3 au marché n°2009M138 pour l'extension du stationnement payant sur la voirie de surface

N° 545/2013 du 25/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à la location de vaisselle pour petits déjeuners

N° 546/2013 du 25/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un engin à propulsion électrique autonome avec cuve basculante

N°547/2013 du 25/10/2013 Marché relatif à l'acquisition de deux défibrillateurs cardiaques entièrement automatiques

N° 548/2013 du 28/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un concert en l'église Bienheureuse-Isabelle dans le cadre des festivités de Noël

N° 549/2013 du 28/10/2013 Marché relatif à la préparation, à l'installation, à la mise à disposition et au démontage de quatre automates contemporains de l'artiste Nicolas DARROT au Théâtre des Sablons du 5 novembre au 29 décembre 2013

N° 550/2013 du 28/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage "études de chauffage, ventilation, climatisation et plomberie" dans le cadre de la réalisation d'une crèche 59 rue de Longchamp à Neuilly-sur-Seine

N° 551/2013 du 30/10/2013 Avenant n°1 au marché n°2013M97 relatif à une prestation de location d'espaces aux Pavillons de Bercy dans le cadre de l'organisation d'une soirée du personnel de la Ville de Neuilly-sur-Seine le 26 septembre 2013

N° 552/2013 du 30/10/2013 Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels - Marché subséquent n°1

N° 553/2013 du 30/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de prestations de formation à destination des entrepreneurs suivis à NeuillyLab

N°554/2013 du 30/10/2013 Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de rénovation de la chaufferie de l'église Saint Pierre à Neuilly-sur-Seine

N° 555/2013 du 30/10/2013	Acquisition d'une œuvre d'art de MAURIZIO TOFFOLETTI
N° 556/2013 du 30/10/2013	Acquisition d'une œuvre d'art de HANS MARKS
N° 557/2013 du 30/10/2013	Marché relatif à l'acquisition de matériel électoral pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°1 et n°3)
N° 558/2013 du 30/10/2013	Procédure adaptée relative à l'achat d'une balayeuse europ 90 pour l'entretien du nouveau revêtement du terrain de football du stade Monclar
N° 559/2013 du 04/11/2013	Marché relatif à l'entretien des voiries communales et annexes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (2014 à 2017)
N° 560/2013 du 06/11/2013	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de petite enfance pour les crèches de la Ville de Neuilly-sur-Seine
N° 561/2013 du 06/11/2013	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « Référé préventif Ste Anne »
N° 562/2013 du 06/11/2013	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels de façonnage
N° 563/2013 du 06/11/2013	Marché relatif à la conception et l'animation de visites ateliers pour enfants dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « HISTOIRES D'AUTOMATES »
N° 564/2013 du 06/11/2013	Marché relatif à l'achat du spectacle «La Framboise Frivole - Delicatissimo» prévu le mardi 20 mai 2014 au Théâtre des Sablons
N° 565/2013 du 07/11/2013	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de 20 plots solaires à encastrer
N° 566/2013 du 07/11/2013	Marché relatif au spectacle « TIGRELLA, LA SORCIERE DE LA DECHETTERIE » CHRISTMAS EDITION présenté au Théâtre CHEZY. Autorisation de signer avec Madame Camille RENGERT, Présidente de l'Association L'ESCAPADE
N° 567/2013 du 07/11/2013	Marché relatif au spectacle «Un jour mon prince grattera» présenté sur l'accueil de loisirs Charcot élémentaire. Autorisation de signer avec Monsieur Denis MARAIS, Gérant de la société COMPACT
N° 568/2013 du 12/11/2013	Marché relatif à l'acquisition d'un pont flottant de 12.50m au centre aquatique
N° 569/2013 du 12/11/2013	Marché relatif à l'acquisition d'un sac à dos d'intervention de premier secours au centre aquatique
N° 570/2013 du 14/11/2013	Marché à procédure adaptée relatif à la réparation du copieur plan KYP
N° 571/2013 du 14/11/2013	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de contenu enrichi pour les notices de la Médiathèque sur son catalogue informatisé de Neuilly-sur-Seine

1ère PARTIE

N°1-21112013 PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) - APPROBATION DU DOSSIER

Sur le rapport de M. Michel DELOISON et M. le Maire,

Avec les abstentions de Mme MAURIN-FOURNIER et M. SCHINDLER,
A la majorité,

APPROUVE le dossier de Plan Local d'Urbanisme tel qu'annexé à la présente délibération.

RAPPELLE que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RAPPELLE que la présente délibération, accompagnée du dossier de Plan Local d'Urbanisme, sera transmise à la Préfecture des Hauts-de-Seine et mise à disposition du public.

RAPPELLE que la présente délibération deviendra exécutoire :

- dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet des Hauts-de-Seine, dès lors que celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au contenu du Plan Local d'Urbanisme ou dans le cas contraire, à compter de la prise en compte de ces modifications ;
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité précitées.

N°2-21112013 DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET VILLE - EXERCICE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°3 au budget Ville de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 3 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 3 Vote	Nouveau Solde
042 : transfert entre section							
Dotations aux amortissements							
6811	7 903 503,20 €	15 000,00 €	7 918 503,20 €				
virement à la section d'investissement							
023	13 186 840,78 €	-15 000,00 €	13 171 840,78 €				
TOTAL		**0,00 €**		**TOTAL**		**0,00 €**	

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				**RECETTES**			
Libellé	**Pour mémoire Crédits ouverts**	**DM N° 3 Vote**	**Nouveau Solde**	**Libellé**	**Pour mémoire Crédits ouverts**	**DM N° 3 Vote**	**Nouveau Solde**
21 : Immobilisations corporelles				**040 : transfert entre section**			
	18 747 145,49 €	**-2 214 146,00 €**	**16 532 999,49 €**		**21 090 343,98 €**	**0,00 €**	**21 090 343,98 €**
2113 - 412 - DIMOA - MONCLA		-550 000,00 €		Dotations aux amortissements			
2128 - 020 - PIB - ESSENCE		-480 000,00 €		*28132*	7 903 503,20 €	15 000,00 €	7 918 503,20 €
21318 - 025 - PIB - 41ROULE		-35 000,00 €		virement de la section de fonctionnement			
21318 - 91 - PIB - WINDSOR		-120 000,00 €		*021*	13 186 840,78 €	-15 000,00 €	13 171 840,78 €
21318 - 412 - PIB - MONCLAR		-25 000,00 €					
2141 - 411 - PIB - CSPORTIF		-150 000,00 €		**16 : Emprunts et dettes assimilées**			
21311 - 020 - PIB - HDV&ANN		-1 055 000,00 €			**20 800 992,83 €**	**-3 691 624,32 €**	**17 109 368,51 €**
2113 - 823 - FONCIE - 29PARC		1 545 000,00 €		emprunts en euros			
2132 - 72 - FONCIE - 149CDG		-640 508,00 €		*1641*	6 614 992,83 €	-3 691 624,32 €	2 923 368,51 €
2132 - 72 - FONCIE - 22ARMEN		-200 900,00 €					
21318 - 64 - FONCIE - 28LONG		-502 738,00 €					
20 : Immobilisations incorporelles							
	2 893 466,02 €	**-336 695,84 €**	**2 556 770,18 €**	**13 : Subventions d'investissement**			
2031 - 020 - DIMOA - 27KOENIG		-150 000,00 €			**4 189 774,62 €**	**475 000,00 €**	**4 664 774,62 €**
2031 - 213 - DIMOA - MICHELIS		-20 000,00 €		subvention département			
2031 - 822 - DIMOA - AXMAJEU		-76 000,00 €		*1323 - 412*	0,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
2031 - 823 - DIMOA - VGPLACE		-50 695,84 €		subvention Etat			
2031 - 814 - ECLAIR		-30 000,00 €		*1321 - 33*	0,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
2031 - 831 - FONTAIN		-10 000,00 €					
204 : Subventions d'équipement versées				**10 : Dotations, Fonds divers et réserves**			
	4 911 710,00 €	**1 762 597,02 €**	**6 674 307,02 €**		**13 338 459,88 €**	**1 762 597,02 €**	**15 101 056,90 €**
Bâtiments et installations				Versement pour dépassement du plafonds légal de densité			
20422 - 72 - URBA - 195BINEAU		1 762 597,02 €		*10224*	2 000 000,00 €	1 762 597,02 €	3 762 597,02 €
23 : Immobilisations en cours							
	14 741 545,53 €	**-665 782,48 €**	**14 075 763,05 €**				
2315 - 822 - VOIRIE - VOTRXV		-500 000,00 €					
2315 - 822 - VOIRIE - VOTRXV		-150 000,00 €					
2315 - 814 - ECLAIR - EPTRXE		-26 212,00 €					
2315 - 814 - ECLAIR - EPTRXS		26 212,00 €					
2312 - 823 - ESPACE - E-AMG		-15 782,48 €					
041 : opérations patrimoniales				**041 : opérations patrimoniales**			
	740 000,00 €	**20 110 000,00 €**	**20 850 000,00 €**		**740 000,00 €**	**20 110 000,00 €**	**20 850 000,00 €**
2132-01-PONT		15 320 000,00 €		*1318-01-PONT*		15 320 000,00 €	
2132-01-GREUZE		4 790 000,00 €		*1318-01-GREUZE*		4 790 000,00 €	
TOTAL		**18 655 972,70 €**		**TOTAL**		**18 655 972,70 €**	

N°3-21112013 **DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE PARKINGS - EXERCICE 2013**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°2 au budget annexe parkings de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°2 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°2 Vote	Nouveau Solde
012 : Charges de personnel				**70 : Produits des services**			
641311 : rémunération principale				7083 : Locations de longue durée			
	30 000,00 €	5 000,00 €	35 000,00 €		40 000,00 €	5 000,00 €	45 000,00 €
TOTAL		**5 000,00 €**		**TOTAL**		**5 000,00 €**	

N°4-21112013 **DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - EXERCICE 2013**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°2 au budget annexe restaurant municipal de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde
011 : Charges à caractère général							
60612 : énergie - électricité							
	22 900,00 €	2 000,00 €	24 900,00 €				
6283 : frais de nettoyage des locaux							
	19 300,00 €	6 000,00 €	25 300,00 €				
012 : Charges de personnel							
64111 : rémunération principale							
	155 200,00 €	-8 000,00 €	147 200,00 €				
TOTAL		**0,00 €**		**TOTAL**		**0,00 €**	

N°5-21112013 **DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - EXERCICE 2013**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°2 au budget annexe logements sociaux de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde
16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				**16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES**			
165 : cautions restituées	10 000,00 €	70 000,00 €	80 000,00 €	165 : cautions reçues	10 000,00 €	70 000,00 €	80 000,00 €
TOTAL		**70 000,00 €**		**TOTAL**		**70 000,00 €**	

N°6-21112013 **DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - EXERCICE 2013**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°1 au budget annexe spectacle vivant et arts visuels de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde
011 : charges à caractère général							
6226 : honoraires	892 351,07 €	-6 300,00 €	886 051,07 €				
67 : Charges exceptionnelles							
678 : charges exceptionnelles	0,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €				
TOTAL		**0,00 €**		**TOTAL**		**0,00 €**	

N°7-21112013 **DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2013**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°1 au budget annexe assainissement de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous.

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde
				13 : SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
				13111 - Agence de l'Eau	240 000,00 €	-240 000,00 €	0,00 €
				16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
				1641 : emprunt	0,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €
TOTAL		**0,00 €**		**TOTAL**		**0,00 €**	

Arrivée de Monsieur TEULLE à 19h55.

N°8-21112013 **BUDGET PRINCIPAL VILLE - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif de la Ville – Exercice 2014.

N°9-21112013 **BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels – Exercice 2014.

N°10-21112013 **BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Assainissement – Exercice 2014.

N°11-21112013 **BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe du Restaurant Municipal – Exercice 2014.

Départ de Monsieur de la MOTTE à 20h43.

N°12-21112013 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe des Logements Sociaux – Exercice 2014.

N°13-21112013 BUDGET ANNEXE CINEMA - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE EXERCICE 2014

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Cinéma – Exercice 2014.

N°14-21112013 BUDGET ANNEXE PARKINGS - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe Parkings – Exercice 2014.

N°15-21112013 BUDGET ANNEXE CLIC - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2014

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire organisé dans le cadre du Budget Primitif Annexe du CLIC – Exercice 2014.

N°16-21112013 ADOPTION D'UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE/VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE : 2013/2015 EN INVESTISSEMENT ET 2014/2015 EN FONCTIONNEMENT

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

A l'unanimité,

APPROUVE le contrat de développement Département des Hauts-de-Seine / Ville de Neuilly-sur-Seine pour la période 2013/2015 en investissement pour 2 000 000 € (durée 3 ans) et pour la période 2014/2015 en fonctionnement pour 1 628 000 € (durée 2 ans – soit 814 000 € par an).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de développement Département des Hauts-de-Seine / Ville de Neuilly-sur-Seine ainsi que tous les documents afférents à ce contrat.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter dans le cadre de ce contrat les subventions d'investissement à hauteur de 2 000 000 € pour les exercices 2013, 2014 et 2015, pour les opérations suivantes :

- Rénovation du terrain de sport du Stade Monclar, dépense HT estimée à : 1 254 180,60 € ; participation du Conseil Général des Hauts-de-Seine : 400 000 € ;
- Construction d'une crèche 59 rue de Longchamp, dépense HT estimée à : 2 424 749 € ; participation du Conseil Général des Hauts-de-Seine : 500 000 € ;
- Restauration extérieure et réaménagement des abords du Pavillon de la Musique, dépense HT

estimée à : 320 000 € ; participation du Conseil Général des Hauts-de-Seine : 100 000 € ;
- Rénovation et extension du Groupe scolaire Michelis, dépense HT estimée à : 8 361 204 € ; participation du Conseil Général des Hauts-de-Seine : 1 000 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter dans le cadre de ce contrat les subventions de fonctionnement à hauteur de 1 628 000 € pour les exercices 2014 et 2015, soit 814 000 € par an, réparties comme suit :
- Structures municipales Petite Enfance : 1 200 000 € ;
- Coordination gérontologique (CLIC/Espace Solidarité Séniors) : 235 380 € ;
- Activités culturelles : 80 000 € ;
- Activités sportives : 64 000 € ;
- Accueils de loisirs : 22 000 € ;
- Manifestations festives : 20 000€ ;
- Activités jeunesse : 6 620 €.

DIT que ces recettes seront imputées au budget principal de la Ville, à l'article 1323 de la section d'investissement, à l'article 7473 de la section de fonctionnement, des exercices d'encaissement.

2ème PARTIE

N°17-21112013 PRESENTATION DU RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2013

PREND ACTE de la présentation du Rapport Développement Durable 2013.

N°18-21112013 RAPPORT ANNUEL DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMINE POUR L'ANNÉE 2012

PREND ACTE du rapport d'activité communiqué par la SEMINE pour l'année 2012, faisant partie intégrante de la présente délibération.

N°19-21112013 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 3 000 € (TROIS MILLE EUROS) A L'ASSOCIATION NEUILLY CHATROUSSE CHATEAU GOURAUD (N.C.C.G.) - BUDGET VILLE - EXERCICE 2013

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de trois mille euros (3 000 €) à l'Association Neuilly Chatrousse Château Gouraud, présidée par Madame Michèle LEPAREUR, domiciliée 11-13 rue Paul Chatrousse, 92200 Neuilly-sur-Seine.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574, fonction 94 du budget de la Ville – Exercice 2013.

N°20-21112013 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 500 € (CINQ CENTS EUROS) AU LYCEE MADELEINE MICHELIS D'AMIENS - BUDGET VILLE - EXERCICE 2013

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de cinq cents euros (500 €) au Lycée Madeleine Michelis d'Amiens (80000), représenté par Monsieur Eric ALEXANDRE, Proviseur.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574, fonction 22 du budget de la Ville – Exercice 2013.

N°21-21112013 **LOGEMENT SOCIAL 195/211, BOULEVARD BINEAU - MONTANT DE LA SUBVENTION FONCIERE D'EQUILIBRE VERSEE PAR LA VILLE A LA SOCIETE FRANCE HABITATION (en remboursement du PLD) POUR LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX EN CONTREPARTIE DE DROITS DE RESERVATION ATTRIBUES A LA VILLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS CORRESPONDANTES**

A l'unanimité,

FIXE le montant la subvention foncière d'équilibre à 7 045 994,14 €.

DIT QUE cette subvention foncière d'équilibre sera versée après justifications par la société France Habitation des versements du montant correspondant au dépassement du plafond légal de densité en deux parts égales, l'une d'un montant de 3 522 997,07 € sur l'exercice 2013 et l'autre d'un montant de 3 522 997,07 € sur l'exercice 2014.

APPROUVE la convention de subventions foncières d'équilibre de l'opération.

ACCEPTE en contrepartie de la subvention foncière d'équilibre les droits d'attributions pour la Ville dans le futur immeuble sis 195/211 boulevard Bineau.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société France Habitation la convention de subvention foncière d'équilibre ainsi que la convention de réservation.

DIT QUE la dépense de subvention sera prélevée sur le compte 20422 fonction 72 du budget communal.

N°22-21112013 **CHANGEMENTS D'USAGE DES LOCAUX DESTINES A L'HABITATION - FIXATION DES CONDITIONS DE L'AUTORISATION PREALABLE ET DE LA COMPENSATION**

A l'unanimité,

RAPPELLE qu'en vertu de la loi, ne donnent pas lieu à autorisation préalable :

- tout changement d'usage concernant un local d'habitation situé au rez-de-chaussée, pouvant recevoir clientèle et/ou marchandises, dès lors que l'activité considérée n'est exercée que par le ou les occupants ayant leur résidence principale dans ce local et que l'activité n'engendre ni nuisance ni danger pour le voisinage et ne conduise à aucun désordre pour le bâti (L.631-7-4 CCH). Il n'en va pas de même pour les logements appartenant aux organismes d'habitation à loyer modéré.

- tout changement d'usage concernant un local d'habitation ne recevant ni clientèle ni marchandises, dès lors que l'activité considérée n'est exercée que par le ou les occupants ayant leur résidence principale dans ce local (L.631-7-3 CCH). Il en est de même pour les logements appartenant aux organismes d'habitation à loyer modéré (L.631-7-5 CCH).

DECIDE que l'autorisation préalable au changement d'usage pour l'exercice d'une activité professionnelle, y compris commerciale, des locaux destinés à l'habitation est délivrée par le Maire, selon les modalités prévues ci-dessous et dès lors qu'aucune stipulation contractuelle prévue dans le bail ou le règlement de copropriété ne s'y oppose.

SOUMET à autorisation préalable sans compensation, toute demande de changement d'usage dans une partie d'un local d'habitation situé en étage et qualifié de résidence principale du demandeur, dès lors que celui-ci exerce une activité professionnelle libérale réglementée dans moins de 25% de la surface totale de son logement, que son activité puisse conduire à recevoir clientèle et/ou marchandises, n'engendre ni nuisance ni danger pour le voisinage et ne conduise à aucun désordre pour le bâti.

SOUMET à autorisation préalable sans compensation, toute demande de changement d'usage dans un logement non qualifié de résidence principale du demandeur, dès lors que celui-ci exerce une activité professionnelle libérale réglementée dans un logement situé sur une unité foncière sur la partie non couverte de l'avenue Charles de Gaulle ou ayant une façade sur rue en rez-de-chaussée des linéaires représentés sur le plan joint, pouvant conduire à recevoir clientèle et/ou marchandises et dès lors que cette activité n'engendre ni nuisance ni danger pour le voisinage et ne conduise à aucun désordre pour le bâti.

SOUMET à autorisation préalable sans compensation, toute demande de changement d'usage dans un logement non qualifié de résidence principale du demandeur, en remplacement d'une profession libérale réglementée régulièrement autorisée sur une unité foncière sur la partie couverte de l'avenue Charles de Gaulle, pouvant conduire à recevoir clientèle et/ou marchandises et dès lors que cette activité n'engendre ni nuisance ni danger pour le voisinage et ne conduise à aucun désordre pour le bâti.

SOUMET à autorisation préalable sans compensation, toute demande de changement d'usage dans un logement non qualifié de résidence principale du demandeur, dès lors que celui-ci exerce une activité commerciale dans un logement situé au premier étage des linéaires représentés sur le plan joint et relié par un accès existant à un commerce ayant une façade sur rue au rez-de-chaussée, dès lors que cette activité n'engendre ni nuisance ni danger pour le voisinage et ne conduise à aucun désordre pour le bâti.

SOUMET à autorisation préalable avec compensation, toute demande de changement d'usage dans un logement non qualifié de résidence principale du demandeur, dès lors que celui-ci exerce une profession libérale réglementée dans un logement, pouvant conduire à recevoir clientèle et/ou marchandises et dès lors que cette activité n'engendre ni nuisance ni danger pour le voisinage et ne conduise à aucun désordre pour le bâti.

DECIDE que toute autre demande de changement d'usage sera refusée.

DECIDE que la compensation consiste en la transformation concomitante en habitation de locaux ayant un autre usage, que les locaux proposés en compensation doivent être situés sur le territoire de la commune, que ces locaux doivent être de qualité et de superficie équivalentes à ceux faisant l'objet du changement d'usage, et que les locaux situés en rez-de-chaussée ne peuvent en aucun cas servir de compensation.

RAPPELLE que l'autorisation de changement d'usage est accordée à titre personnel. Elle cesse de produire effet lorsqu'il est mis fin, à titre définitif, pour quelque raison que ce soit, à l'exercice professionnel du bénéficiaire. Toutefois, lorsque l'autorisation est subordonnée à une compensation, le titre est attaché au local et non à la personne. Les locaux offerts en compensation sont mentionnés dans l'autorisation qui est publiée au fichier immobilier par les soins du bénéficiaire de l'autorisation.

RAPPELLE que les locaux objets du changement d'usage conservent les aménagements existants indispensables à l'habitation, dès lors que la demande ne fait pas l'objet d'un changement de destination.

N°23-21112013 ACQUISITION AUPRES DE LA SCI DIM D'UN BATIMENT A USAGE DE BUREAUX SIS 29, BOULEVARD DU PARC A NEUILLY-SUR-SEINE

A l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition amiable du bâtiment à usage de bureaux appartenant à la SCI DIM et sis 29, boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine, d'une superficie utile déclarée de 213 m² et 40 m² de jardin, cadastré section C n°65 pour 170 m² au prix de 1 500 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition qui sera établi par Maître Choix, notaire de la Ville ainsi que les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2113 – 823.

N°24-21112013 ACQUISITION EN VEFA D'UN LOT DE VOLUME POUR LA CREATION D'UNE CRECHE DANS LE QUARTIER DE BAGATELLE 33 RUE DU BOIS DE BOULOGNE - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE PITCH PROMOTION

A l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition en l'état futur d'achèvement d'un local à aménager en crèche dans un immeuble à construire, d'une surface de 1 105,11 m² outre trois emplacements de stationnement, sis 33 rue du Bois de Boulogne auprès de la SCCV NEUILLY BOIS DE BOULOGNE 2012 au prix de 2825 585 € HT.

DIT que le prix sera payé à hauteur de 20 % à la signature de l'acte authentique, de 20 % à l'achèvement du plancher bas RDC, de 20 % à l'achèvement du plancher bas R+2, de 5 % à la mise hors d'eau, de 20 % à la mise hors d'air, de 12 % à la livraison du volume crèche et de 3 % à la livraison des parkings.

DECIDE d'accepter l'offre d'acquisition proposée par la société PITCH PROMOTION agissant en qualité de gérant de la SCCV NEUILLY BOIS DE BOULOGNE 2012 le 13 novembre 2013.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acceptation de l'offre susmentionnée et les actes notariés correspondants.

DIT que la délibération n° 7-27062013 du Conseil Municipal en date du 27 juin 2013 intitulée « Création d'une crèche dans le quartier de Bagatelle 33, rue du Bois de Boulogne – Acquisition d'un lot volume en son état futur d'achèvement – Acceptation de l'offre de PITCH PROMOTION » est annulée et remplacée par la présente.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement du budget communal au compte 21318 sur les exercices budgétaires correspondants.

N°25-21112013 MISE A DISPOSITION DU CCAS DE MOBILIER ACQUIS PAR LA VILLE : APPROBATION D'UNE CONVENTION

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention à conclure avec le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine en vue de mettre à sa disposition du mobilier acquis par la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine.

N°26-21112013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LA MAITRISE DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA REALISATION DE DEUX CONCERTS DANS LE CADRE DES FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

A l'unanimité,

APPROUVE les termes des conventions de partenariat à conclure avec la Maîtrise des Hauts-de-Seine domiciliée 9, boulevard Aristide Briand à Suresnes (92150).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat jointes en annexe.

DIT QUE le partenariat est conclu à titre gratuit.

N°27-21112013 MEDIATHEQUE MUNICIPALE : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION POUR DES RENCONTRES LITTERAIRES A L'AUDITORIUM

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention fixant les modalités d'intervention d'auteurs dans le cadre des rencontres littéraires des Sablons.

DIT QUE ces interventions se feront à titre gratuit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions fixant les modalités d'intervention des auteurs dans le cadre des rencontres littéraires des Sablons.

N°28-21112013 ADHESION DE LA COMMUNE A LA CHARTE PARTENARIALE DE MUTUALISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DANS LES HAUTS-DE-SEINE (MIG92)

A l'unanimité,

DECIDE d'adhérer au partenariat de mutualisation de l'Information géographique du Département des Hauts-de-Seine.

APPROUVE les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine sis 2-16, boulevard Soufflot à Nanterre (92015).

DIT que cette adhésion est sans incidence financière.

N°29-21112013 MARCHES DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX - PASSATION D'AVENANTS AUX MARCHES DE DIVERSES ENTREPRISES

A l'unanimité,

APPROUVE la passation des avenants aux marchés suivants dans le cadre des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux :

Lot n°1 : Maçonnerie / Plâtrerie / Carrelage / Terrassement / VRD / Pierre
Avenant n°1 au marché n°2010M148 de la société AMT siégeant 14-16 voie de Montavas, 91320 WISSOUS portant le montant maximum annuel du marché de 200 000 € TTC à 220 000 € TTC.

Lot n°3 : Charpente bois / Menuiserie bois et agencement
Avenant n°1 au marché n°2010M149 de la société FAYOLLE ET FILS siégeant 30 rue de l'Egalité – CS 30009 – 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY portant le montant maximum annuel du marché de 80 000 € TTC à 88 000 € TTC.

Lot n°4 : Electricité : courants forts et courants faibles
Avenant n°2 au marché n°2010M150 du groupement des sociétés AVISO / FONTELEC, représenté par son mandataire, la société AVISO siégeant 41 rue de Bussys, 95605 EAUBONNE portant le montant maximum annuel du marché de 600 000 € TTC à 660 000 € TTC.

Lot n°5 : Plomberie / Sanitaire
Avenant n°1 au marché n°2010M151 de la société PATTOU siégeant 1/3 rue de l'Embarcadère, 94170 LE PERREUX SUR MARNE portant le montant maximum annuel du marché de 120 000 € TTC à 132 000 € TTC.

Lot n°6 : Peinture / Revêtements muraux
Avenant n°1 au marché n°2010M152 de la société LES PEINTURES PARISIENNES siégeant 14 rue du Port, 92110 CLICHY portant le montant maximum annuel du marché de 160 000 € TTC à 176 000 € TTC.

Lot n°7 : Revêtements de sols
Avenant n°1 au marché n°2010M153 de la société LES PEINTURES PARISIENNES siégeant 14 rue du Port, 92110 CLICHY portant le montant maximum annuel du marché de160 000 € TTC à 176 000 € TTC.

Lot n°8 : Charpente métallique / Métallerie / Serrurerie / Vitrerie
Avenant n°1 au marché n°2010M154 de la société VEDLIN siégeant 15 rue Lacroix, 75017 PARIS portant le montant maximum annuel du marché de 200 000 € TTC à 220 000 € TTC.

Lot n°9 : Plafonds suspendus / Cloisons sèches / Revêtements acoustiques
Avenant n°1 au marché n°2010M155 de la société ERI siégeant BP 50177 – 75563 PARIS Cedex 12 portant le montant maximum annuel du marché de 120 000 € TTC à 132 000 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées aux codes nature et fonction correspondants.

N°30-21112013 PROLONGATION DES CONVENTIONS N°2009M23 et 2010M12 CONCLUES AVEC JCDECAUX FRANCE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE CONCLURE UN AVENANT

A l'unanimité,

APPROUVE la prolongation des conventions 2009M23 et 2010M12 jusqu'au 31 décembre 2014.

PRECISE que toutes les dispositions des conventions initiales sont maintenues jusqu'à ce nouveau terme.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société JCDECAUX France un avenant aux conventions 2009M23 et 2010M12 prenant en compte ces modifications.

N°31-21112013 **PARKING PUBLIC DE L'AVENUE DU ROULE : AUTORISATION DE CONCLURE DES CONTRATS D'AMODIATION D'UNE DUREE EGALE OU INFERIEURE A 10 ANS JUSQU'AU 1ER DECEMBRE 2023 ET FIXATION DU TARIF APPLICABLE**

A l'unanimité,

APPROUVE les dispositions du modèle de contrat bilatéral à conclure entre la Ville et chaque futur amodiataire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits contrats.

FIXE comme suit les redevances applicables aux amodiations d'emplacements de stationnement au sein du parking public de l'avenue du Roule :

- pour une amodiation de **10 ans → 11 063 € T.T.C** (soit 9 250 € H.T.)

- pour une amodiation **prenant effet <u>postérieurement</u> au 1er décembre 2013 et expirant le 1er décembre 2023** → la redevance est calculée « prorata temporis » au mois le mois. Le calcul de celle-ci est alors effectué en prenant comme base de référence le montant initial de la redevance fixé pour une amodiation de 10 ans. Les tarifs sont dès lors les suivants :

DATE DE PRISE D'EFFET DU CONTRAT	ANNEE (en jour 360)	MOIS (en jour 30)	TARIFS T.T.C.
01/01/2014	3240	330	10 970,81 €
01/02/2014	3240	300	10 878,62 €
01/04/2014	3240	240	10 694,23 €
01/05/2014	3240	210	10 602,04 €
01/03/2015	2880	270	9 680,13 €
01/10/2015	2880	60	9 034,78 €
01/04/2016	2520	240	8 481,63 €
01/12/2016	2520		7 744,10 €
01/01/2017	2160	330	7 651,91 €
01/05/2017	2160	210	7 283,14 €
01/02/2018	1800	300	6 453,42 €
01/04/2018	1800	240	6 269,03 €
01/05/2018	1800	210	6 176,84 €
01/06/2018	1800	180	6 084,65 €
01/10/2018	1800	60	5 715,88 €

DIT que le produit de ces amodiations sera affecté au compte 7083 du budget annexe parkings.

N°32-21112013 STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE ET SYSTEME DE PAIEMENT PAR MOBILE : GESTION DES OPTIONS SMS ET ADOPTION D'UN NOUVEAU TARIF

A l'unanimité,

FIXE à 0,10 € HT le tarif « options SMS de confirmation et d'alerte de fin de stationnement » applicable à compter du 1er décembre 2013.

DIT QUE les recettes seront imputées au budget communal fonction 822 nature 70321

DIT QUE les dépenses seront imputées au budget communal fonction 822 nature 6042.

N°33-21112013 MARCHE DE NOEL 2013 - GRATUITE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES

A l'unanimité,

DECIDE d'accorder la gratuité des droits de place dus pour la location d'un chalet sur le marché de Noël 2013 en faveur des associations de personnes handicapées.

N°34-21112013 SEJOURS DE VACANCES 2014 : FIXATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES

A l'unanimité,

DIT que les séjours de vacances 2014 seront facturés aux familles en fonction du quotient familial selon le barème suivant :

	Tranches de quotient familial
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €
7	A partir de 3 000 €

DIT que les participations aux dépenses des séjours de vacances demandées aux familles seront les suivantes :

	QUOTIENTS FAMILIAUX	TAUX DE PARTICIPATION DES FAMILLES
1	Moins de 255 €	*10%*
2	De 255 € à moins de 522 €	*20%*
3	De 522 € à moins de 745 €	*30%*
4	De 745 € à moins de 1 000 €	*50%*
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	*70%*
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	*80%*
7	A partir de 3 000 €	*90%*

DIT que pour les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine les participations demandées aux familles s'élèveront à 95% du prix réel du séjour, arrondies à l'euro le plus proche.

DIT que pour les enfants confiés par l'Aide sociale à l'Enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 Bis, rue de Villiers, et à la Fondation Paul Parquet, située 42, boulevard Paul-Emile Victor, il sera appliqué le tarif minimum correspondant au séjour concerné. La Maison d'Enfants Quenessen, établissement à caractère social est géré par l'association l'Essor, association régie par la loi de 1901. Elle reçoit des enfants de 3 à 14 ans qui lui sont confiés soit dans le cadre d'une décision judiciaire, soit d'une décision administrative. La Fondation Paul Parquet accueille des enfants de la naissance à l'âge de 6 ans qui lui sont confiés par les services de l'Aide sociale à l'Enfance de la région, ainsi que des enfants souffrant de pathologies chroniques et nécessitant une surveillance médicale permanente.

DIT que lorsqu'une famille inscrit plusieurs de ses enfants à un séjour de vacances, il sera appliqué pour l'ensemble des enfants le tarif situé immédiatement en dessous de celui qu'aurait dû se voir appliquer cette famille au vu de son quotient familial.

DIT que ces tarifs sont applicables pour les séjours retenus pour les vacances d'hiver, de printemps et d'été 2014.

DIT que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville au code nature 7067 – 423.

N°35-21112013 PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2013 : CORRECTIF

A l'unanimité,

AUTORISE le versement à l'école Saint-Pierre – Saint-Jean, au titre de dix élèves supplémentaires, d'une somme complémentaire de 11 670 €.

DIT que cela porte la participation globale de la Ville de Neuilly-sur-Seine au titre de l'année 2013 au montant suivant :

Ecole Saint-Pierre–Saint-Jean	1 167 € x 72 = 84 024 €
Ecole Sainte-Croix	1 167 € x 389 = 453 963 €
Ecole Saint-Dominique	1 167 € x 577 = 673 359 €
Ecole Sainte-Marie	1 167 € x 121 = 141 207 €
TOTAL	**1 167 € x 1 159 = 1 352 553 €**

IMPUTE la dépense correspondante au compte nature 6574, fonction 212 du budget communal 2013.

N°36-21112013 FIXATION POUR L'ANNEE 2014 DU MONTANT DE LA REDEVANCE SPECIALE DES DECHETS NON MENAGERS DUE POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de collecte des déchets assimilés aux déchets ménagers avec les entreprises, associations, commerces et artisans, implantés à Neuilly-sur-Seine.

FIXE les montants de la redevance spéciale d'enlèvement des déchets assimilés aux déchets ménagers pour l'année 2014 selon les tableaux ci-dessous à compter du 1er décembre 2013. Cette redevance annuelle, proportionnelle au volume de conteneurs utilisés pour la collecte des déchets, s'appliquera comme suit à partir de la même date :

Prix en € TTC /Tonne	**2013** A compter du 1er décembre 2012	**2014** A compter du 1er décembre 2013
Ordures ménagères	83,38 € TTC	88,38 € TTC
Collecte sélective	44,39 € TTC	47,05 € TTC

soit un prix en € TTC/ m³/ an en 2014 pour les :
- Ordures ménagères, pour 6 enlèvements par semaine : 2 757 € TTC ;
- Collecte sélective, pour 1 enlèvement par semaine : 245 € TTC.

Cela revient aux tarifs suivants par conteneur :

Pour les Ordures Ménagères, pour 6 enlèvements par semaine, du lundi au samedi :
- conteneur de 120 L Pris en compte pour 12Kg/Jour 330,84 € TTC/ an ;
- conteneur de 240 L Pris en compte pour 24Kg/Jour 661,68 € TTC/ an ;
- conteneur de 500 L Pris en compte pour 50Kg/Jour 1 378,50 € TTC/ an ;
- conteneur de 660 L Pris en compte pour 66Kg/Jour 1 819,62 € TTC/ an ;
- conteneur de 770 L Pris en compte pour 77Kg/Jour 2 122,89 € TTC/ an.

Pour le tri sélectif, pour 1 enlèvement par semaine :
- conteneur de 80 L Pris en compte pour 8Kg/Jour 19,60 € TTC/ an ;
- conteneur de 140 L Pris en compte pour 14Kg/Jour 34,30 € TTC/ an ;
- conteneur de 180 L Pris en compte pour 18Kg/Jour 44,10 € TTC/ an ;
- conteneur de 240 L Pris en compte pour 24Kg/Jour 58,80 € TTC/ an.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au Compte Nature : 70612 : redevance spéciale d'enlèvement des ordures Fonction : 812 : Collecte et traitement des ordures ménagères du Budget Communal.

N°37-21112013 **FACTURATION DE LA FOURNITURE ET DE LA MAINTENANCE DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DE LA COLLECTE SELECTIVE AUX SYNDICS, PROPRIETAIRES ET ENTREPRISES**

A l'unanimité,

DECIDE de facturer aux Cabinets de Gestion Immobilière, aux propriétaires ou aux entreprises, les frais correspondants :

- aux prestations de changement de bacs complémentaires dès lors que la 1ère demande a été finalisée ;
- à la mise à disposition de bacs neufs pour remplacer ceux volés ou vandalisés alors qu'ils étaient sortis sur le domaine public en dehors des heures définies dans l'arrêté municipal n°7544/99 du 31 mars 1999 ;
- aux demandes de remplacement d'un même bac plus d'une fois par an.

DECIDE de fixer les montants correspondants pour l'année 2014 à :

	Prix HT	**Prix TTC** *(TVA à 19,6%)*
Fourniture de bacs Ordures Ménagères		
120 litres	19,97 €	23,89 €
240 litres	27,31 €	32,66 €
500 litres	105,86 €	126,61 €
660 litres	114,52 €	136,96 €
770 litres	118,54 €	141,77 €
Fourniture de bacs a verre		
80 litres	24,20 €	28,94 €
140 litres verrouillé et operculé	41,12 €	49,18 €
240 litres	44,43 €	53,14 €
Fourniture de bacs Multimatériaux		
80 litres	24,20 €	28,94 €
140 litres	25,17 €	30,10 €
180 litres verrouillé et operculé	44,89 €	53,68 €
240 litres verrouillé et operculé	43,73 €	52,30 €
500 litres	105,53 €	126,21 €

DIT QUE les recettes en résultant seront constatées au compte Nature : 7788 (Autres produits exceptionnels) - Fonction : 822 (Voirie communale et routes) du Budget Communal.

N°38-21112013 **ENTRETIEN PAR LES SERVICES MUNICIPAUX DU PARVIS DE L'IMMEUBLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS - 2 BIS RUE DU CHÂTEAU - GERE PAR L'ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE NEUILLY CHÂTEAU (AFUL) : REVISION DE LA REDEVANCE DUE A LA VILLE - ANNEE 2014**

A l'unanimité,

FIXE le montant de la redevance due à la Ville de Neuilly-sur-Seine pour l'année 2014 au titre de l'entretien du parvis de l'immeuble sis 2 bis rue du Château par les services municipaux à 5 686 € TTC.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au compte : Nature 70388 - Autres prestations de services – Fonction : 813 – Propreté Urbaine du Budget Communal.

N°39-21112013 **BALAYAGE DES VOIES PRIVEES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX - REVISION DE LA REDEVANCE PERCUE PAR LA VILLE - ANNEE 2014**

A l'unanimité,

FIXE le montant de la redevance due à la Ville de Neuilly-sur-Seine à compter du 1er janvier 2014 à :

1) **1,48 €/m²** pour un service limité à deux prestations par semaine pour les voies privées ci-dessous :
Square Chanton, avenue Philippe Leboucher, Villa des Groseillers (situé entre les 29 et 33/35 avenue Sainte Foy), allée d'Orléans, villa Pasteur, Villa du Roule, Villa Sainte Foy.

2) **3,53 €/m²** pour un service journalier à raison de cinq jours par semaine pour les voies privées suivantes :
Rue Rigaud, Villa des Sablons, Rue de Lille, Villa de Villiers.

DIT QUE les recettes en résultant seront constatées au compte nature : 7332 – taxe de balayage, Fonction : 813 – Propreté Urbaine du Budget Communal.

N°40-21112013 **ACTUALISATION DES CONDITIONS D'ACCES A L'EXPOSITION 'HISTOIRES D'AUTOMATES' A DESTINATION DES NEUILLEENS**

A l'unanimité,

DECIDE la gratuité d'accès aux Neuilléens à l'exposition « Histoires d'Automates » sur présentation de l'invitation publiée dans l'édition du mois de novembre 2013 de « La Lettre du Maire » du 22 novembre au 29 décembre 2013 inclus.

N°41-21112013 **OPERATION DEPARTEMENTALE ' LA SCIENCE SE LIVRE ' 2014 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE**

A l'unanimité,

DECIDE la participation de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'opération « La Science se livre 2014 ».

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'obtention d'une subvention la plus large possible auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

DIT QUE la recette correspondante sera inscrite au budget communal 2014 sous l'imputation 7473 fonction 321.

N°42-21112013 INSTALLATIONS SPORTIVES COMMUNALES : MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT INTERIEUR DES INSTALLATIONS SPORTIVES COMMUNALES

A l'unanimité,

APPROUVE les modifications apportées au contenu de l'article 4 du règlement intérieur, annexé à la présente délibération.

DIT QUE les autres articles du règlement intérieur des installations communales restent inchangés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur des installations sportives communales ainsi modifié.

N°43-21112013 PRACTICE AMOVIBLE DE GOLF - FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SEAUX DE BALLES

A l'unanimité,

APPROUVE les tarifs de la location des seaux de 30 balles pour le practice de golf amovible, comme suit :

Seau de 30 balles	
Jeton pour un seau de 30 balles	2,00 €
Carte pour 5 seaux de 30 balles	8,00 €
Carte pour 10 seaux de 30 balles	15,00 €

DIT QUE les recettes correspondantes seront constatées au compte 70-631 fonction 414 budget communal.

N°44-21112013 RACCORDEMENT DES CONSTRUCTIONS AU RESEAU D'EGOUTS PUBLICS : RELEVEMENT DE LA PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC) A COMPTER DU 1ER JANVIER 2014

A l'unanimité,

FIXE le montant de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif des demandeurs de raccordement au réseau d'égouts de la Ville de Neuilly-sur-Seine, pour l'année 2014 :

- Pour les constructions, destinées à l'habitation, produisant des eaux usées domestiques :
  - De 1 à 20 logements : 720 euros par logement ;
  - De 21 à 100 logements : 629 euros par logement ;
  - De 101 à 500 logements : 548 euros par logement ;
  - Au-delà de 500 logements : 491 euros par logement.

- Pour les constructions destinées aux locaux commerciaux produisant des eaux assimilables à un usage domestique « assimilées domestiques » : (bureaux, restaurants, traiteurs, métiers de bouches, labos photos, pressings,…)
  - Par m² de surface de plancher : 9,61 euros/m².

DIT QUE les recettes en résultant seront constatées à l'article 704 du Budget Annexe d'Assainissement

N°45-21112013 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT : ANNEE 2012 COMMUNIQUE A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix du service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement, portant sur l'exercice 2012.

N°46-21112013 EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012 DES SOCIETES ' NEUILLY STATIONNEMENT ', CONCESSIONNAIRE DU PARKING PUBLIC DE LA PLACE DU MARCHE AINSI QUE D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE ET ' LOMBARD ET GUERIN ' SOUS CONCESSIONNAIRE DU MARCHE FORAIN DE SABLONVILLE

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société «Neuilly Stationnement» au titre de l'exercice 2012 pour la concession du parking public de la Place du Marché et d'une partie du stationnement payant de surface ainsi que du rapport d'activité établi par la société «Lombard et Guérin» au titre de cette même année 2012 pour la sous-concession du marché forain de Sablonville.

N°47-21112013 EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012 DE LA ' SOCIETE DES PARKINGS DE NEUILLY ', CONCESSIONNAIRE DU PARKING PUBLIC DE L'EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Société des Parkings de Neuilly » au titre de l'exercice 2012 pour l'exploitation, sous forme de concession, du parking public Saint Jean-Baptiste et d'une partie du stationnement payant de surface.

N°48-21112013 EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012 DE LA SOCIETE 'VINCI PARK FRANCE', CONCESSIONNAIRE DU PARKING PUBLIC DE L'AVENUE DU ROULE

PREND ACTE du rapport d'activité transmis par la Société "VINCI PARK FRANCE", au titre de l'exercice 2012, pour l'exploitation du parking public de l'avenue du Roule et présenté à la Commission Consultative des Services Publics locaux le 4 octobre 2013.

N°49-21112013 EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012 DE LA SOCIETE ' VINCI PARK NEUILLY ', CONCESSIONNAIRE DU PARKING PUBLIC ' PARMENTIER ' ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « VINCI Park Neuilly » au titre de l'exercice 2012 pour la concession du parking public « Parmentier » ainsi que d'une partie du stationnement payant de surface.

N°50-21112013 EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012 DE LA SOCIETE ' TOTAL ', CONCESSIONNAIRE DE LA STATION-SERVICE DU PARKING PUBLIC DE L'AVENUE DU ROULE

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « TOTAL » au titre de l'exercice 2012 relatif à l'exploitation de la station-service et de distribution de carburants située au sein du parking public de l'avenue du Roule.

N°51-21112013 **EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2012 DE LA SOCIETE 'CLICHY DEPANNAGE / CRC', DELEGATAIRE DU SERVICE DE FOURRIERE AUTOMOBILE**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « CLICHY DEPANNAGE » au titre de l'exercice 2012 pour l'exploitation du service de la fourrière automobile municipale.

N°52-21112013 **ACQUISITION DE DOCUMENTS ANCIENS**

A l'unanimité,

AUTORISE l'acquisition de deux lettres autographes à la Librairie de L'Abbaye - PINAULT, demeurant 27 rue Bonaparte à Paris pour la somme de 710 euros (sept cent dix euros).

DIT QUE la dépense sera imputée au compte 2162, fonction 323 du budget communal, exercice 2013.

N°53-21112013 **PROGRAMME D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE - BILAN 2013 ET PERSPECTIVES 2014**

A l'unanimité,

DIT QUE l'opération de sélection professionnelle est reconduite à compter de mars 2014, selon le programme ci-après :

Nombre de postes ouverts pour l'année 2014 à l'accès au dispositif de sélection professionnelle

Grade	2014	Convention CIG
Attaché	3	Oui
Ingénieur	3	Oui
Rédacteur	6	Oui
Technicien Principal 2ème classe	3	Oui
Technicien	1	Oui
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 2ème classe	1	Oui
Educateur des Activités Physiques et Sportives	4	Oui
Animateur	2	Oui
Educateur de Jeunes Enfants	1	Oui
Adjoint Technique 1ère classe	1	Oui
Auxiliaire de Puériculture 1ère classe	1	Oui
Total	26	

N°54-21112013 DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE (COMPLEMENT)

A l'unanimité,

DECIDE que suite à la publication, par le CIG de la Grande Couronne, des lauréats de l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1ère classe, les ratios d'avancement de grade retenus pour l'année 2013 sont les suivants :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- Adjoint administratif 1ère classe : 100%.

N°55-21112013 FIXATION DU TAUX DE PROMOTION A L'ECHELON SPECIAL DU GRADE D'ADMINISTRATEUR HORS CLASSE

A l'unanimité,

DECIDE de fixer, s'agissant d'un avancement d'échelon, le taux de promotion à l'échelon spécial du grade d'administrateur hors classe à 100%.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h55.

Le secrétaire de séance

Bertrand BESSE

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,

Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 27 novembre 2013.

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,

Jean-Christophe FROMANTIN